



Au-delà du développement de la vie associative, l'AUPELF, grâce au soutien des gouvernements dont celui du Canada, a mis en place un **Fonds international de coopération universitaire (FICU)** permettant une concrétisation des échanges Nord-Sud et Sud-Sud.

Lors du Sommet de Québec, l'AUPELF s'est vue confier la mise en place de l'**Université des réseaux d'expression française (UREF)**. Cette université francophone sans murs vise le «maillage des capacités de recherche» et de fonctionnement en réseau des universitaires du monde francophone.

Le gouvernement canadien a renouvelé son appui à l'UREF lors du dernier Sommet à Dakar. Ce programme peut et doit contribuer à la construction de la réponse scientifique francophone aux défis d'aujourd'hui.

C) La diversité du monde associatif :

Tel qu'exprimé par l'échantillon ci-dessous, la vie associative s'est d'abord constituée sur le « modèle corporatiste » et regroupée en fonction de filières d'intérêts professionnels :

- l'Institut de droit d'expression française (**IDEF**);
- l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (**UIJPLF**);
- l'Association mondiale des médecins francophones (**AMMF**);
- le Richelieu international;
- le Conseil international des radios-télévisions de langue française (**CIRTEF**);
- l'Association internationale des maires francophones (**AIMF**);
- la Fédération internationale des professeurs de français (**FIPF**), etc.

Ces différents réseaux (conférences, organismes, associations) s'inscrivent et se développent dans le cadre de la francophonie internationale et forment ensemble un instrument majeur de concertation au sein du **Conseil consultatif** de l'ACCT.